

FEDERATION FRANÇAISE DE RUGBY A XIII



PLAN NATIONAL DE FORMATION FEDERALE

Saison 2018/2019



FFRXIII Administration ☎ 04 68 77 32 29
46 Route Minervoise @ direction.administrative@ffr13.fr
11000 Carcassonne

FFRXIII Paris ☎ 01 75 44 97 57
30 rue de l'Échiquier @ 01 48 00 07 02
75010 Paris contact@ffr13.fr

SOMMAIRE

1. LES DISPOSITIONS GENERALES	2
2. L'OFFRE DE FORMATION	3
3. LES DIPLÔMES FEDERAUX	4
4. LES EQUIVALENCES ET LES RECONNAISSANCES	5
5. LE DIPLOME EDUCATEUR	6
6. LE DIPLOME ENTRAÎNEUR FEDERAL	8
7. LE DIPLÔME ENTRAÎNEUR XIII FAUTEUIL	10
8. LE DIPLOME ENTRAÎNEUR PERFORMANCE	12
9. LA FORMATION VITA XIII	14
10. LA FORMATION DE PREPARATEUR PHYSIQUE DE RUGBY A XIII	15
ANNEXES	16

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

LE DISPOSITIF DE RECYCLAGE DES DIPLÔMES FEDERAUX

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES D'ETAT

ATTESTATION D'APPARTENANCE A UN STAFF

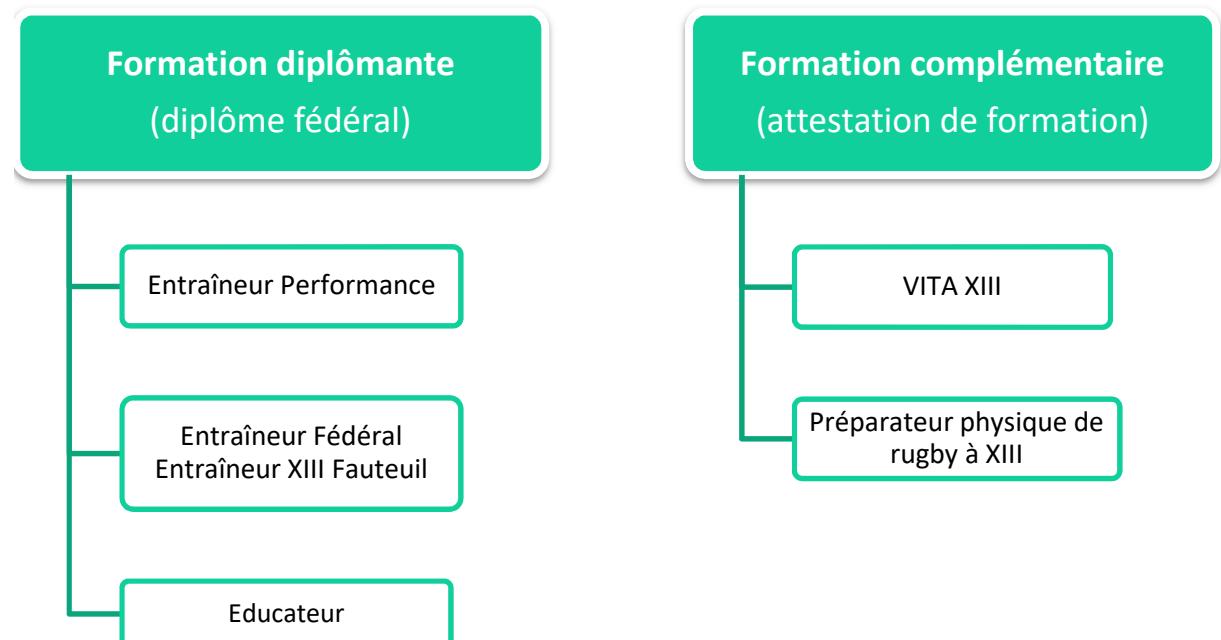
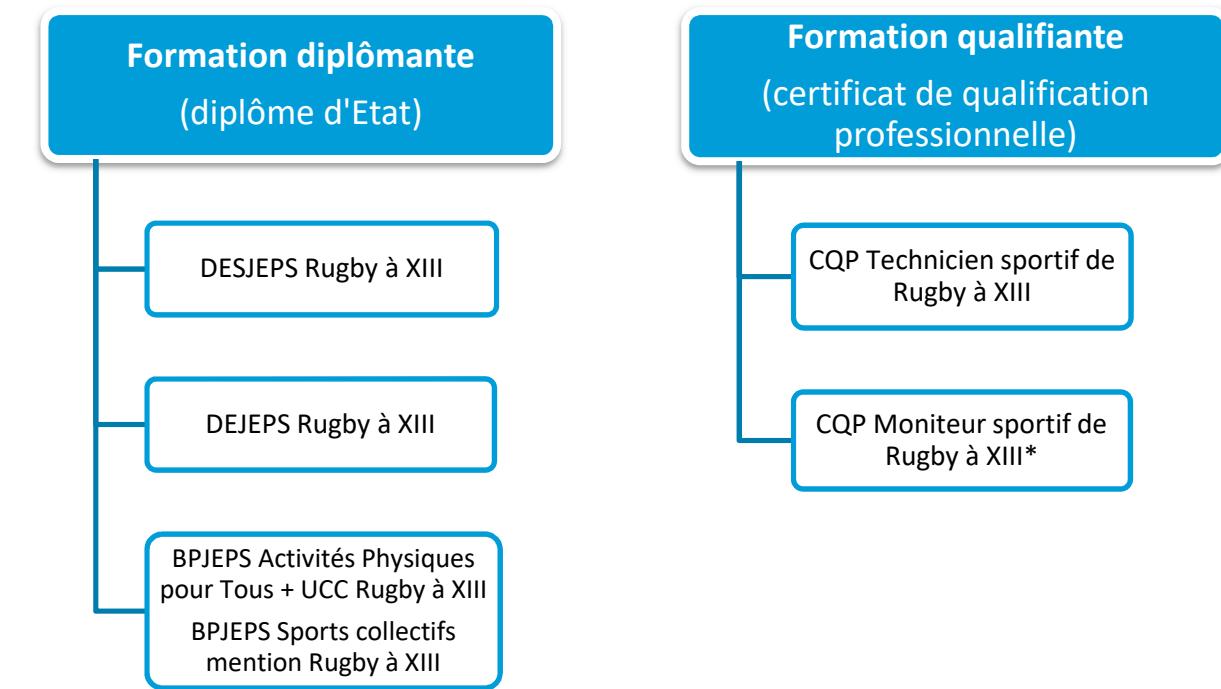
1. LES DISPOSITIONS GENERALES

- Il existe dorénavant des prérequis de diplôme pour accéder à une formation diplômante d'entraîneur.
- Mesure transitoire : il est possible de suivre la formation d'Éducateur et d'Entraîneur Fédéral sur la même année saison sportive.
- L'obtention d'un diplôme fédéral peut se faire par la voie de la **formation initiale** ou par la **validation des acquis de l'expérience**.¹
- Un candidat inscrit en formation bénéficie des prérogatives du diplôme visé et peut obtenir, s'il en fait la demande, une licence d'entraîneur « *en formation* », renouvelable une fois en cas d'ajournement. Cependant, un candidat qui n'aurait pas obtenu son diplôme pendant ces deux années de formation pourra bénéficier d'une dérogation pour obtenir une licence d'entraîneur « *en formation* » une saison de plus, sous réserve de verser, lors de son inscription en formation, un chèque de caution du montant correspondant à l'amende pour non-respect des diplômes requis pour entraîner (cf. Les instructions financières de la saison en cours), à laquelle il serait soumis.
- Chaque diplôme est composé d'un ensemble d'**Unités Capitalisables** (UC) qui constitue le référentiel de certification. Ce référentiel fixe pour chaque unité les compétences attendues définies en objectifs terminaux. La durée de validité d'une unité capitalisable, quel qu'en soit le mode d'acquisition, est de **quatre ans**.
- L'inscription et la participation **assidue** à l'intégralité de la formation est **obligatoire** pour accéder aux évaluations certificatives.
- Les diplômes fédéraux doivent faire l'objet d'un **recyclage**, c'est-à-dire la **réactualisation des prérogatives** qu'ils confèrent, tous les **4 ans** maximum².

¹ Cf. « *La Validation des Acquis de l'Expérience* » en annexes

² Cf. « *Le dispositif de recyclage des diplômes fédéraux* » en annexes

2. L'OFFRE DE FORMATION



* En projet de création

3. LES DIPLÔMES FEDERAUX

Il existe trois diplômes fédéraux :

- Entraineur Performance
- Entraineur Fédéral / Entraineur XIII Fauteuil
- Educateur

Ordre hiérarchique

Chaque diplôme fédéral est un prérequis du diplôme suivant.

Les exigences en matière de qualification

Selon le niveau de l'équipe entraînée, un diplôme fédéral minimum est exigé pour les entraîneurs et les entraîneurs adjoints :

Niveau de pratique	Diplôme fédéral minimum exigé		Diplôme d'Etat & Certification professionnelle
	Entraîneur	Entraîneur Adjoint	
Elite 1 Elite 2	Entraîneur Performance	Entraîneur Fédéral	DEJEPS Rugby à XIII
Division Nationale Division Fédérale Féminines U19 U17 U15	Entraîneur Fédéral	Entraîneur Fédéral	CQP Technicien Sportif Rugby à XIII
XIII Fauteuil	Entraîneur XIII Fauteuil	Entraîneur XIII Fauteuil	CQH + Entraîneur XIII Fauteuil
U13 U11 U9 U7	Educateur	Educateur	BPJEPS APT + UCC Rugby à XIII BPJEPS Sports collectifs mention Rugby à XIII CQP Moniteur sportif Rugby à XIII**

* Pour les équipes non-engagées en compétition officielle, une licence de dirigeant peut suffire.

** Diplômes en projet de création.

4. LES EQUIVALENCES ET LES RECONNAISSANCES

Les équivalences avec les anciens diplômes fédéraux (de septembre 2002 à septembre 2012)³

Un titulaire du diplôme fédéral...	Bénéficie par équivalence du diplôme fédéral...
Entraîneur 1	« Entraîneur Fédéral »
Entraîneur 2	
Entraîneur 3	« Entraîneur Performance »

Les reconnaissances des diplômes d'Etat⁴

Un titulaire du diplôme d'Etat...	Bénéficie par reconnaissance du diplôme fédéral...
BPJEPS Activités Physiques pour Tous » + UCC Rugby à XIII	« Educateur »
BPJEPS Sports collectifs mention Rugby à XIII	« Entraîneur Fédéral »
BEES 1 ^{er} degré de rugby à XIII	
DEJEPS mention Rugby à XIII	
DESJEPS mention Rugby à XIII	« Entraîneur Performance »
BEES 2 ^{ème} degré de rugby à XIII	

Toute personne qui fera une demande de reconnaissance pour un diplôme obtenu il y a 4 ans ou plus devra participer à un stage de recyclage l'année de sa demande.

³ Cf. « Demande de délivrance des diplômes fédéraux » en annexes

⁴ Cf. « Demande de reconnaissance des diplômes d'Etat » en annexes

5. LE DIPLOME EDUCATEUR

Objectifs de la formation	Acquérir des connaissances et développer des compétences dans l'encadrement des jeunes à l'Ecole de Rugby. L'Educateur doit être capable de prendre en charge un groupe de joueur constituant une équipe, sur une saison, à l'occasion des entraînements et des déplacements sur les sites de rencontres, en proposant des séances organisées, adaptées à son public et en agissant en toute sécurité, en accord avec les règles du jeu.
Compétences visées	<p>Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les caractéristiques du public - Concevoir et mettre en œuvre une démarche d'apprentissage pédagogique adaptée au public visé - Animer des séances d'entraînement : évaluer le niveau et les progrès, susciter la participation de tous et entretenir la motivation - Encadrer le rugby à XIII en sécurité - Agir face à un incident/accident au cours de la pratique de manière conforme aux recommandations des gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés
Publics	Tout public
Prérequis	Avoir plus de 16 ans Être licencié à la FFRXIII
Durée	34 heures (18h en présentiel et 16h en FOAD)
Contenus	<p>Les caractéristiques du public</p> <p>La construction et l'animation d'une séance</p> <p>Les gestes techniques</p> <p>Les règles du jeu</p> <p>Encadrer en sécurité</p> <p>Les gestes de premiers secours en rugby à XIII</p>
Organisation pédagogique	La formation est basée sur l'alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques pour favoriser l'acquisition de nouvelles connaissances et le développement de compétences.
Ressources pédagogiques	L'ensemble des supports pédagogiques et des documents de présentation seront mis à la disposition de chaque stagiaire sur la plateforme de formation de la Fédération Française de Rugby à XIII (http://formation.ffr13.fr) avec un identifiant et un mot de passe individuels.
Dispositif d'évaluation	<p>Présence à l'intégralité de la formation</p> <p>Travaux intersession (questionnaires formatifs et construction de séance)</p> <p>Questionnaire certificatif (16/20 minimum)</p> <p>Evaluation en tournoi (encadrement d'une équipe et arbitrage)</p>
Sanction de la formation	Diplôme fédéral Educateur
Les prérogatives du diplôme	Permet à son titulaire d'entraîner les équipes de l'Ecole de Rugby (U7, U9, U11 et U13)
Formation continue	Recyclage obligatoire tous les 4 ans maximum

LE RECYCLAGE

Pour qui ?	Les personnes déjà titulaires du diplôme Educateur qui sont dans le cadre de la formation continue
Durée	34 heures (18h en présentiel et 16h en FOAD)
Dispositif de validation	Présence à l'intégralité de la formation Travaux intersession (questionnaires formatifs et construction de séance)
Sanction de la formation	Attestation de recyclage Educateur

LA PRE-FORMATION

Pour qui ?	<ul style="list-style-type: none">✓ Les personnes qui souhaitent se familiariser avec les contenus de la formation sans se soumettre au dispositif d'évaluation✓ Les moins de 16 ans✓ Les personnes qui ne sont pas en responsabilité avec une équipe de l'Ecole de Rugby
Durée	18 heures de face à face pédagogique
Dispositif de validation	Présence à l'intégralité de la formation
Sanction de la formation	Attestation de pré-formation Educateur

6. LE DIPLOME ENTRAÎNEUR FEDERAL

Objectifs de la formation	Acquérir des connaissances et développer des compétences dans l'entraînement. L'Entraîneur Fédéral doit être capable de prendre en charge un groupe de joueur constituant une équipe, sur une saison, à l'occasion des entraînements et des compétitions, selon le projet sportif annuel qu'il a défini, avec des intentions de victoire et de progrès
Compétences visées	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les caractéristiques du public - Concevoir et mettre en œuvre un projet sportif adapté au public visé - Construire, mener et articuler des séances d'entraînement - Développer son « style » d'entraîneur - Encadrer le rugby à XIII en sécurité
Publics	Être dans le staff sportif d'une équipe de niveau concerné
Prérequis	Avoir plus de 18 ans Être licencié à la FFRXIII Être titulaire du diplôme fédéral Educateur
Durée	68 heures (42h en présentiel et 26h en FOAD)
Contenus	Les caractéristiques du public Définir et mettre en œuvre un projet sportif Construire et mener une séance d'entraînement Le développement des composantes de la performance Les règles du jeu Encadrer en sécurité
Organisation pédagogique	La formation est basée sur l'alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques pour favoriser l'acquisition de nouvelles connaissances et le développement de compétences.
Ressources pédagogiques	L'ensemble des supports pédagogiques et des documents de présentation seront mis à la disposition de chaque stagiaire sur la plateforme de formation de la Fédération Française de Rugby à XIII (http://formation.ffr13.fr) avec un identifiant et un mot de passe individuels.
Dispositif d'évaluation	Présence à l'intégralité de la formation Travaux intersession (formatifs et certificatifs) Epreuve certificative : évaluation en séance d'entraînement
Sanction de la formation	Diplôme fédéral Entraîneur Fédéral
Les prérogatives du diplôme	Permet à son titulaire d'entraîner les équipes U15, U17, U19, Féminines, Division Fédérale et Division Nationale.
Formation continue	Recyclage obligatoire tous les 4 ans maximum

LE RECYCLAGE

Pour qui ?	Les personnes déjà titulaires du diplôme Entraîneur Fédéral qui sont dans le cadre de la formation continue
Durée	49 heures (42h en présentiel et 7h en FOAD)
Dispositif de validation	Présence à l'intégralité de la formation Travaux intersession (formatifs)
Sanction de la formation	Attestation de recyclage Entraîneur Fédéral

7. LE DIPLÔME ENTRAÎNEUR XIII FAUTEUIL

Objectifs de la formation	Acquérir des connaissances et développer des compétences dans l'entraînement. L'Entraîneur XIII Fauteuil doit être capable de prendre en charge un groupe de joueur constituant une équipe de XIII Fauteuil, sur une saison, à l'occasion des entraînements et des compétitions, selon le projet sportif annuel qu'il a défini, avec des intentions de victoire et de progrès.
Compétences visées	<p>Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les caractéristiques du public - Concevoir et mettre en œuvre un projet sportif adapté au public visé - Construire, mener et articuler des séances d'entraînement - Développer son « style » d'entraîneur - Encadrer le rugby à XIII en sécurité
Publics	Être dans le staff sportif d'une équipe de niveau concerné
Prérequis	<p>Avoir plus de 18 ans Être licencié à la FFRXIII Être titulaire du diplôme fédéral Educateur</p>
Durée	<p>82 heures (42h en présentiel et 40h en FOAD)</p> <p>Formation Entraîneur Fédéral : 68 heures (42h en présentiel et 26h en FOAD) + Abécédaire organisé par la Fédération Française Handisport : 14h (en FOAD https://claco-handisport.univ-lyon1.fr/workspaces/63/open/tool/home#/tab/-1)</p>
Contenus	<p>Les caractéristiques du public Définir et mettre en œuvre un projet sportif Construire et mener une séance d'entraînement Le développement des composantes de la performance Les règles du jeu Encadrer en sécurité</p>
Organisation pédagogique	La formation est basée sur l'alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques pour favoriser l'acquisition de nouvelles connaissances et le développement de compétences.
Ressources pédagogiques	L'ensemble des supports pédagogiques et des documents de présentation seront mis à la disposition de chaque stagiaire sur la plateforme de formation de la Fédération Française de Rugby à XIII (http://formation.ffr13.fr) avec un identifiant et un mot de passe individuels.
Dispositif d'évaluation	<p>Présence à l'intégralité de la formation Travaux intersession (formatifs et certificatifs) Epreuve certificative : évaluation en séance d'entraînement Validation de l'Abécédaire</p>
Sanction de la formation	Diplôme fédéral Entraîneur XIII Fauteuil
Les prérogatives du diplôme	Permet à son titulaire d'entraîner les équipes XIII Fauteuil
Formation continue	Recyclage obligatoire tous les 4 ans maximum

LE RECYCLAGE

Pour qui ?	Les personnes déjà titulaires du diplôme Entraîneur XIII Fauteuil qui sont dans le cadre de la formation continue
Durée	49 heures (42h en présentiel et 7h en FOAD)
Dispositif de validation	Présence à l'intégralité de la formation Travaux intersession (formatifs)
Sanction de la formation	Attestation de recyclage Entraîneur XIII Fauteuil

8. LE DIPLOME ENTRAÎNEUR PERFORMANCE

Objectifs de la formation	Acquérir des connaissances et développer des compétences dans l'entraînement. L'Entraîneur Performance doit être capable de manager une équipe de joueurs selon le projet sportif pluriannuel qu'il a construit avec comme objectif de constituer un collectif performant, en mobilisant les ressources permettant d'investir les facteurs de la performance et de renforcer la capacité d'adaptation des joueurs.
Compétences visées	<p>Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et mettre en œuvre son projet sportif pluriannuel - Construire, mener et articuler des séances d'entraînement - Manager son staff et son équipe à l'entraînement et en match - Évaluer, observer et corriger individuellement et collectivement ses joueurs et son équipe - Développer son « style » d'entraîneur - Encadrer le rugby à XIII en sécurité
Publics	Être dans le staff sportif d'une équipe de niveau concerné (entretien de positionnement pour le préparateur physique)
Prérequis	Avoir plus de 18 ans Être licencié à la FFRXIII Être titulaire du diplôme fédéral Entraîneur Fédéral
Durée	90 heures (42h en présentiel et 48h en FOAD)
Contenus	<p>La connaissance du contexte culturel, institutionnel et environnement du rugby à XIII</p> <p>Construire et mener une séance d'entraînement</p> <p>Concevoir et manager un projet sportif pluriannuel</p> <p>La maîtrise des composantes de la performance</p> <p>Les règles du jeu</p> <p>Encadrer en sécurité</p>
Organisation pédagogique	La formation est basée sur l'alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques pour favoriser l'acquisition de nouvelles connaissances et le développement de compétences.
Ressources pédagogiques	L'ensemble des supports pédagogiques et des documents de présentation seront mis à la disposition de chaque stagiaire sur la plateforme de formation de la Fédération Française de Rugby à XIII (http://formation.ffr13.fr) avec un identifiant et un mot de passe individuels.
Dispositif d'évaluation	<p>Présence à l'intégralité de la formation</p> <p>Travaux intersession (formatifs et certificatifs)</p> <p>Epreuves certificatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Epreuve n°1 : Présentation-entretien du cahier de l'entraîneur - Epreuve n°2 : Séance d'entraînement
Sanction de la formation	Diplôme fédéral Entraîneur Performance
Les prérogatives du diplôme	Permet à son titulaire d'entraîner les équipes Elite 2 et Elite 1.
Formation continue	Recyclage obligatoire tous les 4 ans maximum

LE RECYCLAGE

Pour qui ?	Les personnes déjà titulaires du diplôme Entraîneur Performance qui sont dans le cadre de la formation continue
Durée	57 heures (42h en présentiel et 15h en FOAD)
Dispositif de validation	Présence à l'intégralité de la formation Travaux intersession (formatifs)
Sanction de la formation	Attestation de recyclage Entraîneur Performance

9. LA FORMATION VITA XIII

Objectifs de la formation	Acquérir des connaissances et développer des compétences dans la dispensation d'une activité physique adaptée et régulière, avec comme objectif l'amélioration de la santé, en prévention primaire (maintien du capital santé et prévention du développement de nombreuses pathologies chroniques) ou tertiaire (prise en charge des pathologies chroniques), tout en garantissant la sécurité des pratiquants.
Compétences visées	<p>Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les caractéristiques du public - Connaître les caractéristiques générales des principales pathologies chroniques - Evaluer la situation initiale d'une personne (évaluation fonctionnelle, freins, ressources individuelles, capacités, autonomie) - Concevoir et mettre en œuvre un programme d'activité physique adapté au public - Animer une séance d'activité physique : évaluer la pratique et ses progrès, susciter la participation, entretenir la motivation - Evaluer les bénéfices du programme : établir un bilan et instaurer un dialogue - Agir face à un incident/accident au cours de la pratique de manière conforme aux recommandations des gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés
Publics	Entraîneurs, Educateurs sportifs, Cadres fédéraux
Prérequis	<p>Avoir plus de 18 ans Être titulaire du PSC1 (ou équivalent) Être titulaire d'un diplôme fédéral délivré par la FFRXIII</p>
Durée	35 heures (dont 4h en FOAD)
Contenus	<p>Le contexte La connaissance des publics La conception d'un programme d'activité physique Le programme SILVER XIII Le programme FIT XIII Le programme RUGBY XIII LOISIR Encadrer en toute sécurité</p>
Organisation pédagogique	La formation est basée sur l'alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques pour favoriser l'acquisition de nouvelles connaissances et le développement de compétences.
Ressources pédagogiques	L'ensemble des supports pédagogiques et des documents de présentation seront mis à la disposition de chaque stagiaire sur la plateforme de formation de la Fédération Française de Rugby à XIII (http://formation.ffr13.fr) avec un identifiant et un mot de passe individuels.
Evaluation	<p>Présence à l'intégralité de la formation Dossier de synthèse lors de l'étude de cas Mises en situations pratiques</p>
Formation continue	Recyclage obligatoire tous les 2 ans

10. LA FORMATION DE PREPARATEUR PHYSIQUE DE RUGBY A XIII

Objectifs de la formation	Acquérir des connaissances dans la préparation physique des joueurs de rugby à XIII avec comme objectif la performance sportive, tout en garantissant la protection des sportifs et la prévention des blessures.
Compétences visées	<p>Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les bases anatomiques, physiologiques et diététiques - Connaître les mouvements prioritaires en musculation - Evaluer et développer les qualités physiques - Connaître les méthodes de calcul de la charge d'entraînement - Connaître les moyens d'action sur la prévention des blessures
Publics	Tout public
Prérequis	Avoir plus de 18 ans Être licencié à la FFRXIII
Durée	42h
Contenus	<p>Les bases de la physiologie, l'anatomie et la mécanique musculaire & les filières énergétiques</p> <p>Les mouvements prioritaires en musculation et les objectifs de travail par ordre de priorité</p> <p>L'évaluation et les méthodes de développement des qualités physiques</p> <p>La diététique pour la performance</p> <p>L'analyse de l'activité (exigence de la performance)</p> <p>La charge d'entraînement</p> <p>La gestion des blessures</p> <p>Les nouvelles technologies</p> <p>La récupération</p>
Organisation pédagogique	La formation est basée sur l'alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques pour favoriser l'acquisition de nouvelles connaissances et le développement de compétences.
Ressources pédagogiques	L'ensemble des supports pédagogiques et des documents de présentation seront mis à la disposition de chaque stagiaire sur la plateforme de formation de la Fédération Française de Rugby à XIII (http://formation.ffr13.fr) avec un identifiant et un mot de passe individuels.
Sanction de la formation	<p>Attestation de formation soumise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La présence à l'intégralité de la formation - Des mises en situations pratiques

ANNEXES

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

La **validation des acquis de l'expérience (VAE)** produit les mêmes effets que tout autre mode de contrôle de certification des compétences.

Peuvent être prises en compte, au titre de la validation, l'ensemble des compétences acquises dans l'exercice d'une activité salariée, non salariée ou bénévole, **en rapport direct avec le contenu du diplôme**.

La durée minimale d'activité requise **ne peut être inférieure à 3 ans** dans les 5 dernières années.

Les diplômes fédéraux peuvent être obtenus par la VAE

Pour les **Sportifs de Haut Niveau** ayant été inscrits sur la liste officielle reconnue par le Ministère des Sports au cours des 5 dernières années, la durée minimale d'activité d'encadrement requise est de **1 an**.

Les diplômes pouvant être délivrés par VAE au sein de la FFR XIII sont les diplômes :

- Educateur
- Entraineur Fédéral
- Entraineur Performance



FFRXIII Administration ☎ 04 68 77 32 29
46 Route Minervoisse @ direction.administrative@ffr13.fr
11000 Carcassonne

FFRXIII Paris ☎ 01 75 44 97 57
30 rue de l'Échiquier @ 01 48 00 07 02
75010 Paris contact@ffr13.fr

La demande de VAE : la procédure

Possibilité de solliciter un accompagnement auprès de la Cellule Nationale de Formation

Renseigner toutes les parties du dossier de demande de VAE

Justifier chaque expérience par des attestations

Envoyer le dossier dûment rempli par courrier 2 mois avant la date du jury à la Cellule Nationale de Formation

La Cellule Nationale de Formation statue sur la recevabilité du dossier

En cas de recevabilité

Transmission du dossier au jury d'examen du diplôme visé

Vérification par le jury des compétences acquises en rapport avec le référentiel de certification du diplôme

Le jury peut demander un entretien avec le candidat

Non validation

Validation intégrale

Validation partielle



FFR XIII Administration
46 Route Minervois
11000 Carcassonne
04 68 77 32 29
direction.administrative@ffr13.fr

FFR XIII Paris
30 rue de l'Échiquier
75010 Paris
01 75 44 97 57
01 48 00 07 02
contact@ffr13.fr

La demande de VAE : le dossier

Le diplôme visé (cocher la case correspondante)

- Educateur
- Entraîneur Fédéral mention
- Entraîneur Performance

Le candidat

Madame Monsieur

Nom Prénom(s)

Nom d'épouse : Date de naissance :

Adresse :

.....
Code postal : Ville :

Adresse mail :

Tel : (domicile) (mobile)

Situation d'entraînement actuelle

Club :

Fonction :

Equipe (catégorie/niveau) :



FFRXIII Administration
46 Route Minervois
11000 Carcassonne
04 68 77 32 29
direction.administrative@ffr13.fr

FFRXIII Paris
30 rue de l'Échiquier
75010 Paris
01 75 44 97 57
01 48 00 07 02
contact@ffr13.fr

Formation et diplômes obtenus (par ordre chronologique)

Date	Scolaire et/ou universitaire	Professionnel	Rugby à XIII	Autre

Expériences professionnelles (par ordre chronologique)

Date	Employeur	Fonction	Compétences acquises en rapport avec le référentiel de certification du diplôme

Expériences bénévoles (par ordre chronologique)

Date	Structure	Fonction	Compétences acquises en rapport avec le référentiel de certification du diplôme

PIECES A FOURNIR

- Photocopie d'une pièce d'identité,
- Attestations d'expériences, photocopie des diplômes...

LE DISPOSITIF DE RECYCLAGE DES DIPLÔMES FEDERAUX

Les diplômes fédéraux doivent faire l'objet d'un **recyclage**, c'est-à-dire la **réactualisation des prérogatives** qu'ils confèrent, tous les **4 ans** maximum.

Quelques questions-réponses pour vous aider à mieux comprendre le dispositif de recyclage des diplômes fédéraux :

1. Quels sont les diplômes concernés par le recyclage ?

Les diplômes concernés par la réactualisation de leurs prérogatives sont les diplômes fédéraux suivants :

- Educateur
- Entraîneur Fédéral
- Entraîneur XIII Fauteuil
- Entraîneur Performance

2. J'ai obtenu un diplôme fédéral par Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), est-il soumis à l'obligation de recyclage ?

Oui. Quelle que soit la modalité d'obtention des diplômes, par la voie de la formation fédérale ou par la validation des acquis de l'expérience, tous les diplômes cités ci-dessus sont soumis à la réactualisation des prérogatives.

3. Quelle démarche dois-je faire pour recycler mon ancien diplôme fédéral (obtenu avant septembre 2012) ?

Pour se mettre en conformité avec les exigences fédérales en matière de qualification, le titulaire d'un ancien diplôme fédéral (antérieur à septembre 2012) doit faire une demande d'équivalence avec les nouveaux diplômes fédéraux.

Si le diplôme fédéral concerné par la demande d'équivalence a été obtenu il y a 4 ans ou plus, le demandeur doit participer à un stage de recyclage l'année de sa demande.

4. J'ai un diplôme d'Etat, est-il soumis au recyclage ?

Oui. Pour se mettre en conformité avec les exigences fédérales en matière de qualification, le titulaire d'un diplôme d'Etat doit faire une demande de reconnaissance avec les diplômes fédéraux.

Si le diplôme d'Etat concerné par la demande de reconnaissance a été obtenu il y a 4 ans ou plus, le demandeur doit participer à un stage de recyclage l'année de sa demande.

5. Comment puis-je réactualiser les prérogatives de mon diplôme fédéral ?

Il existe 3 modalités de recyclage des diplômes fédéraux :

- ✓ Participer aux stages de **formation continue** mis en place par la FFRXIII,
- ✓ Participer à **une partie de la formation** du diplôme concerné,
- ✓ Se mettre à disposition des équipes de formation pour intervenir, en tant que formateur, dans **une partie de la formation** du diplôme concerné.

6. Si je participe à une formation de recyclage pour mon diplôme fédéral, dois-je repasser les épreuves de certification ?

Non. Dans le cas du recyclage, le stagiaire n'est pas soumis aux épreuves certificatives. Par contre, seule une participation **active et assidue à l'intégralité du programme défini, ainsi que la réalisation du travail formatif intersession demandé** permet de valider le recyclage du diplôme.

DEMANDE DE DELIVRANCE DES DIPLÔMES FEDERAUX

Je soussigné(e) : Nom Prénom(s)

Sexe : M F Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse mail :

Tel : (domicile) (mobile)

Cocher la ou les cas(s) correspondante(s) :

- Titulaire du diplôme **Entraîneur 1** ou **Entraîneur 2** (obtenu entre le 01/09/2002 et le 01/09/2012) demande la délivrance du diplôme **Entraîneur Fédéral**.
- Titulaire du diplôme **Entraîneur 3** (obtenu entre le 01/09/2002 et le 01/09/2012) demande la délivrance du diplôme **Entraîneur Performance**.

Fait à

Signature :

Le :

PIECES A FOURNIR

- Photocopie d'une pièce d'identité,
- Photocopie du diplôme concerné.

DOSSIER COMPLET A ENVOYER A LA FFRXIII

par courrier postal ou par mail (*coordonnées ci-dessous*)

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES D'ETAT

Je soussigné(e) : Nom Prénom(s)

Sexe : M F Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse mail :

Tel : (domicile) (mobile)

Cocher la case correspondante :

Titulaire du **BPJEPS APT + UCC rugby à XIII** demande la délivrance du diplôme **Educateur**.

Titulaire du **BPJEPS Sports collectifs mention rugby à XIII ou BEES 1^{er} degré de rugby à XIII** demande la délivrance du diplôme **Entraîneur Fédéral**.

Titulaire du **DEJEPS mention rugby à XIII** ou **DESJEPS mention rugby à XIII** ou **BEES 2^{ème} degré de rugby à XIII** demande la délivrance du diplôme **Entraîneur Performance**.

Fait à

Signature :

Le :

PIECES A FOURNIR

- Photocopie d'une pièce d'identité,
- Photocopie du diplôme concerné.

DOSSIER COMPLET A ENVOYER A LA FFRXIII

par courrier postal ou par mail (*coordonnées ci-dessous*)

ATTESTATION D'APPARTENANCE A UN STAFF

Je soussigné(e) , en qualité de Président(e) du club :

- Atteste que fait partie du staff de l'équipe de niveau en qualité d'Entraîneur / Entraîneur adjoint / Préparateur physique (*rayez la mention inutile*),
- M'engage à lui permettre de suivre la formation fédérale à laquelle il/elle s'est inscrit(e) et d'effectuer, auprès de son équipe et dans les délais impartis, les épreuves d'évaluations correspondantes.

Fait à, le

Signature :